



Agendas 21 et agendas 21 scolaires
Ouvrages disponibles au centre de documentation
et ressources en ligne
Octobre 2006

Agendas 21

LORACH, Jean-Marc / QUATREBARBES, Etienne de

Guide du territoire durable : l'Agenda 21 territorial pour les collectivités locales et leurs partenaires. Pearson Education France, 2002. 416 p. ISBN 2-7440-6036-4

Résumé : Méthodologie pour mettre en place une politique de développement durable en 21 chapitres pour les élus, les hauts fonctionnaires des collectivités et leurs partenaires publics ou privés. recueil des informations nécessaires pour développer leur propre Agenda 21 : cadre juridique, contenu, financement, partenariat public-privé, contrôle et suivi, etc.

ECOLE ET NATURE

L'Encre Verte n° 38, 2000

Le développement durable

Résumé : Le développement durable dans l'éducation à l'environnement : généralités (historique, enjeux, l'agriculture durable, le partenariat, l'agenda 21), des expériences d'éducation, et des réflexions éducatives.

CARLIER Bruno

Les agendas 21 outils de développement durable. Editions Techni-cités, 2004. 175 p. ISBN 2-84130-521-X

L'ouvrage propose, de manière pratique, une méthode exhaustive, des outils et des exemples concrets permettant de mettre en place sur tout le territoire une démarche de développement durable et de s'engager dans un processus d'Agenda 21 local. Il explicite notamment quels sont les étapes clés, les critères de réussite, les méthodes d'évaluation et de contrôle.

BOUTAUD, Aurélien

Le développement durable : penser le changement ou changer le pansement ? Ecole nationale supérieure des Mines de St Etienne, 2005. 570 p.

Résumé : Thèse. Bilan et analyse des outils d'évaluation des politiques publiques locales en matière de développement durable en France : de l'émergence d'un changement dans les modes de faire au défi d'un changement dans les modes de penser. L'idée de ville durable. Etude du cas de la Communauté urbaine de Lyon.

Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement

Le développement durable : une autre politique pour les territoires ? RARE, 2000. 66 p.

Résumé : Guide pratique illustré d'exemples pour créer un Agenda 21 local. Partie 1 : définition de l'agenda 21. partie 2 : le processus d'élaboration : motiver les élus, associer le public dans des groupes de travail, élaborer un plan d'action, évaluer et assurer le suivi.

Le développement durable à l'usage des collectivités locales : 3ème édition. Victoires Editions, Dexia éditions, 2006. 140 p. ISBN : 2-35113-006-5

Cette troisième édition du *Mémento du développement durable à l'usage des collectivités locales* aborde les principales questions qui animent tous ceux qui ont en charge le développement durable de leur territoire. La parole est donnée à des experts et à des personnalités, comme Hubert Reeves, Dominique Bourg, Jean-Louis Debré ou Corinne Lepage. Une série d'éclairages directement utiles aux responsables locaux. De plus : les initiatives les plus intéressantes des collectivités locales sélectionnées par le jury d'experts des Rubans du développement durable.

CERTU

Management environnemental et collectivités territoriales. Territorial Édition, 2005. 120 p. ISBN : 2-84866-035-X

Après une présentation des principes du système de management environnemental, le dossier donne un éclairage sur son utilité pour les collectivités territoriales. Il décrit les aides techniques, méthodologiques et financières pour intégrer l'environnement dans les actions, et les pratiques des collectivités (guide Afnor, Plan environnement collectivités, tableau de bord RESPECT...). À partir d'exemples de collectivités françaises certifiées ISO 14001, les démarches et étapes de mise en oeuvre d'un SME sont explicitées. Enfin, un guide pratique pour la mise en place d'un SME selon la norme ISO 14001 est proposé en annexe.

COMÉLIAU Laurent, HOLEC Nathalie et PIÉCHAUD Jean-Pierre

Repères pour l'Agenda 21 local. Association 4D, 2002. 136 p.

est l'ouvrage de référence de 4D sur l'approche territoriale du développement durable. Il est issu de nombreux débats et confrontations entre élus, fonctionnaires territoriaux, associations, entreprises, syndicats... sur les initiatives de développement durable à l'échelle d'un territoire.

http://www.association4d.org/IMG/pdf/agenda_21_local.pdf

Réseau des Agences Régionales de l'énergie et de l'environnement

Objectif développement durable : comprendre et agir sur son territoire. Retours d'expériences et recommandations pour l'agenda 21 local .

RARE, 2004. 106 p. ISBN 2-9523931-0-9

Résumé : Guide méthodologique expliquant pourquoi et comment mettre en place un Agenda 21 local. Description étape par étape de la démarche à suivre en s'appuyant sur des expériences concrètes. L'agenda 21 : la démarche, les orientations, les actions, les échelles de territoire. La méthode : les acteurs, le budget, les partenaires, la communication, la mobilisation, l'implication, le diagnostic initial, le programme d'actions, l'évaluation.

ADELS

Territoires n° 417, 04/2001

La démocratie est dans le pré

Résumé : Agendas 21, comité 21, éducation au territoire, des exemples de mobilisations citoyennes qui aboutissent ou pas.

Comité 21

Territoires et développement durable. Tome 1. Comité 21. 50 p.

Résumé : Les origines du développement durable, ses enjeux territoriaux et quelques pistes d'action transversales.

Territoires et développement durable. Tome 2. Comité 21. 114 p.

Résumé : 80 retours d'expériences de collectivités territoriales.

Territoires et développement durable. Tome 3. Comité 21, 2004. 108 p.

Résumé : Retours d'expériences de collectivités territoriales : agendas 21 à différentes échelles locales (départementaux, régionaux...), indicateurs pour mesurer les résultats, les préoccupations sociales, la prévention des risques, la participation, les agendas étrangers.

Agendas 21 scolaires

Guides méthodologiques généraux

- **Ecoles et environnement : guide pratique.** PDF de 49 p.

Auteurs : COREN (Belgique)

<http://www.coren.be/gpe/homegpc.htm>

- **European guide for the elaboration of environmental school agendas.** PDF de 57 pages. En anglais ou en espagnol.

Auteur : le projet Comenius ECO NET 21

en ligne : <http://www.econet21.org/en/productos/guide.pdf>

Guide pratique en anglais pour la mise en place d'agendas 21 scolaires. En 3 parties : rappel des concepts et du principe d'agenda 21, thèmes à étudier (énergie, eau, transports, alimentation, photocopie, bâtiment, nettoyage, déchets, environnement, nature, social), exemples d'établissements (Finlande, Pays de Galles, Portugal, Espagne).

+ **From words to action.** Econet 21, 2004. Cédérom téléchargé : <http://www.econet21.org/en/productos/cursodis.htm>

En anglais ou espagnol. Démarches, outils et activités pour la mise en place d'un agenda 21 d'école. En 3 parties : connaissance des problèmes environnementaux, la gestion environnementale de l'école (agir sur l'eau, l'énergie, les déchets, la biodiversité, la mobilité), le montage du projet.

- **Expérimentations d'agendas 21 d'établissements scolaires.** PDF de 12 pages.

Auteur : le Comité 21

Lien direct : http://www.comite21.org/agenda21_scolaires/programme.pdf

... et de la méthodologie, des exemples et des outils pour la mise en place sur le site même : http://www.comite21.org/agenda21_scolaires/index.htm

- **Guide de gestion environnementale en milieu scolaire.** PDF de 111 p.

Auteurs : EnJEU (Québec)

http://www.enjeu.qc.ca/projets/cegepvert/PDF_cvq/Guide_Gestion.pdf

- **L'Agenda 21 pour un établissement éco-responsable.** CRDP Poitou-Charentes / Hachette Education, 2006. 159 p. (Ressources Formation)

Auteur : SERRE, Nelly

Historique de la généralisation de l'EEDD dans l'Éducation nationale, puis proposition de démarche pour la mise en oeuvre d'un Agenda 21 et d'une gestion éco-responsable dans un établissement scolaire : outils méthodologiques et pistes d'actions concrètes et témoignages.

- **Outil d'aide à la mise en place d'Agenda 21 d'établissement à destination des collèges alsaciens.** Conseil Général du Bas Rhin, 2005. PDF de 131 p. En ligne à partir de : <http://www.cg67.fr/index.asp?fic=page&id=10785>

Auteur : Conseil Général du Bas-Rhin

Démarche adaptée au contexte du collège pour agir sur 16 thèmes : gouvernance, communication, achats et consommation, air intérieur, alimentation, bâtiments scolaires, bruit, coopération, déchets, eau, énergie, engagement social, patrimoine, risques, santé, transports. Pour chaque thème : objectifs, actions, outils pédagogiques, sources d'information, liste d'associations et d'organismes locaux et nationaux, grilles d'analyse et de diagnostic.

- **Pour une éco-citoyenneté en marche : guide méthodologique SMEE.** Rectorat de l'académie de Rouen, 2001. 117 p.

Guide pour la mise en place d'un Système de management environnemental éducatif (SM2E) en collège ou lycée.

- **Un projet pédagogique pour le développement durable : l'agenda 21 scolaire.** PDF de 10 pages.

Auteurs : Cécile FORTIN-DEBART et Anne-Marie SACQUET.

Lien direct : <http://www.eduquer-au-developpement-durable.com/datas/docs/agegu01.pdf>

(ou sur le site <http://www.eduquer-au-developpement-durable.com/#> : dans navigation, sélectionner AGIR)

Autres ressources

- **Actes du séminaire européen QUALITY SCHOOLS : les systèmes de gestion de l'environnement à l'école.** COREN asbl, 2003. 69 p.

Auteurs : COREN / Association universitaire pour l'environnement

Réflexions et expériences sur la gestion environnementale à l'école : son intérêt pédagogique (par Goffin), l'exemple des pratiques en entreprise (Brodhag), Eco-Schools, EMAS II, Ecole de la Qualité Environnementale (Belgique), SM2E (France), EDUCH'EMAS (Italie), OKO AUDIT SCHULE (Allemagne), le Robert Schuman Institut (Wallonie), le lycée de Louviers (France).

En ligne sur : www.globalcube.net/clients/coren/content/download/gB5eiv79113q.pdf

- **Education à l'environnement pour un développement durable dans un établissement scolaire : Vade-mecum.**

Académie de Poitiers : <http://www.ac-poitiers.fr/daac/secteurs/environ/pdf/vademecum.pdf>

- Etude de la gestion interdisciplinaire des problématiques environnementales au sein d'institutions pédagogiques : étude comparative et apports au cas particulier de l'ULB. Université libre de Bruxelles / IGEAT, 2005. 134 p.

Auteur : LEFEBVRE, Aliénor

Mémoire de fin d'études proposant une étude comparative d'universités et d'écoles dans le monde qui ont mis en place un système de gestion environnementale. Les résultats de cette étude sont confrontés au cas particulier de l'Université Libre de Bruxelles. Présentation des différents systèmes de management environnemental, exemples à l'école (éco-schools, quality schools, SM2E, Educh'Emas, Oko Audit Schule) et dans 12 universités, puis le cas de l'ULB qui a une coordination environnementale.

En ligne sur : http://www.ulb.ac.be/environnement/docs/mfe_al.pdf

- Programme Eco-Ecole

Ce dispositif, développé dans 40 pays, est susceptible d'être une entrée vers la mise en place d'un agenda 21 : <http://www.eco-ecole.org>.

Manuel d'accompagnement Eco-Ecole (37 pages) : <http://www.eco-ecole.org/outils.htm>

Guide méthodologique et pédagogique qui propose entre autres des fiches d'accompagnement pour un plan d'action au niveau de l'établissement, des grilles de diagnostic et des fiches d'activités sur les thèmes eau, énergie, déchets, alimentation.

Exemples d'agendas 21 scolaires

- Certification Cégep vert : certification environnementale pour les collèges du Québec

Site général : <http://www.enjeu.qc.ca/projets/cegepvert.html>

L'exemple du collège de Rosemont : <http://www.agora.crosemont.qc.ca/cace/>

- Eco-structures : pour les lycées de l'académie de Lille

Mise en place d'un Système de Gestion Eco-responsable d'un Etablissement Educatif SG3E : <http://www.gretaformation.com/eco-structures/>

- GRAINES de Citoyens n°15, novembre 2005

Exemples en Midi-Pyrénées : www.arpe-mip.com/html/files/POSTER_GRAINE_%2015%20WEB.pdf

- earthConscience : agendas 21 dans le canton de Genève

<http://tecfaseed.unige.ch/staf15-17k/modules/pBasedLearning/uploads/proj4/project21.xml>

- Projet d'Agenda 21 d'établissement scolaire au lycée Henri Bergson, Paris 19ème

Descriptif sur le projet d'octobre 2004 à maintenant : <http://eedd.scola.ac-paris.fr/innovation2.htm#0>

(voir aussi l'expérimentation EEDD du lycée en 2003-2004 et qui a conclu à l'intérêt d'un agenda 21 : <http://www.eduquer-au-developpement-durable.com/datas/docs/ret03.pdf>)

- Un agenda 21 pour le lycée Dupuy de Lôme à Lorient : des propositions de 21 classes de secondes, année scolaire 2002-2003,

<http://www.eduquer-au-developpement-durable.com/datas/docs/ret01.pdf>

En complément :

- la présentation du projet par l'enseignant Alain Le Sann, au colloque international sur l'éducation à l'environnement pour un développement durable, avril 2004. En ligne sur : <http://www.eduquer-au-developpement-durable.com/datas/docs/ret02.pdf>

- la présentation faite lors du même colloque dans l'atelier sur « École, associations, collectivités territoriales, entreprises : comment travailler ensemble ». En ligne sur : <http://www.eduquer-au-developpement-durable.com/datas/docs/ret04.pdf>

- campagne Campus responsables. <http://www.campusresponsables.com>

Initiée par Graines de changement, agence d'information sur le développement durable, le Comité 21 est partenaire avec le WWF de la campagne "Campus Responsables". Il s'agit d'inciter les établissements d'enseignements supérieurs (grandes écoles de commerce et d'ingénieurs, universités, etc.) à intégrer progressivement le développement durable aux programmes d'enseignement et de recherche mais aussi à l'ensemble des activités administratives des établissements. Une Charte d'engagement "campus responsables", un site proposant des ressources, une lettre d'information dès la rentrée, un recensement et des échanges de bonnes pratiques, une journée de bilan prévue pendant la semaine nationale du développement durable 2007... telles sont les actions qui seront menées dans le cadre de cette campagne. A ce jour, cinq établissements sont engagés dans cette campagne, HEC, l'ESCP-EAP, Euromed Marseille, Bordeaux école de management et l'université technologique de Troyes.

- Tarragone (Espagne), Assemblée des enfants

<http://bcnweb13.bcn.es:81/NASApp/eduportal/pubPortadaAc.do> (accès à la ressource sur inscription)

Motivations et résumé :

Les enfants de la ville, en tant que citoyens de premier ordre, doivent participer activement au jour le jour de leur ville ; ils doivent pouvoir opiner, proposer, débattre et surtout doivent être écoutés et pris en compte.

L'Assemblée des enfants de Tarragone a été créée afin de faire une réalité de ce droit de l'enfance.

La première Assemblée, qui a eu lieu en décembre 2005, a été un premier point de rencontre permettant de présenter le travail réalisé par les élèves des centres qui y ont participé pendant le premier trimestre de l'année scolaire 2005/2006 en ce qui concerne le développement de l'Agenda 21 Scolaire et a représenté le point de départ de la création du Conseil Municipal des enfants.

Objectifs:

- Encourager la participation de l'enfance à la ville et à la vie municipale en tant que droit.
- Déclarer la nécessité de créer un organe de participation, décision et opinion de l'enfance dans la structure municipale de la ville de Tarragone.
- Obtenir un engagement municipal vis-à-vis des enfants de Tarragone au point de vue environnement et développement durable des écoles et de leur environnement le plus proche.

Méthode:

Pendant le premier trimestre de l'année scolaire 2005/2006, les élèves du Cycle supérieur d'Education primaire (5^e et 6^e) s'efforceront de connaître en détail et d'analyser l'état actuel de chaque école en ce qui concerne les aspects favorables et défavorables concernant l'environnement naturel.

Lors de l'Assemblée, deux représentants de chaque centre présenteront au reste de leurs compagnons des autres écoles et aux différentes autorités locales (il nous faut souligner entre autres la participation du Maire et de la Conseillère à l'Enseignement) les conclusions qu'ils ont tirées de ce travail d'analyse. L'objectif était de présenter l'état actuel des écoles et de commencer à travailler à leur amélioration à partir de l'engagement public des professeurs, des élèves et des autorités locales, en tant que parties intéressées et responsables.

Dans ce sens, les enfants ont été les véritables protagonistes de la journée lors de la présentation de leurs conclusions sur les différents thèmes abordés.

L'acte le plus significatif a été la signature de l'Engagement Environnemental par les élèves des centres, les professeurs et les autorités municipales, ainsi que la volonté finale du Conseil Municipal de créer un organe consultatif de représentation et de débat des enfants de la ville : le Conseil Municipal des enfants de Tarragone.

Pendant l'Assemblée, il a été également procédé à la visite de l'Exposition **in-utile?!!**, constituée par des sculptures faites avec du matériel recyclé par les élèves. Ces sculptures, tout en constituant une preuve de créativité, exprimaient des messages à travers le matériel recyclé.

La Mairie de Tarragone accueillera cette exposition.

Finalement, les enfants ont pu donner leur opinion sur l'Assemblée et le travail préalablement réalisé à travers l'activité « Elargissement de l'opinion ».

Celle-ci a consisté à distribuer des papiers de couleur où les enfants présents ont rédigé leur opinion (apports, suggestions...) papiers qu'ils ont ensuite accrochés sur une corde.

Contexte social et urbain de l'action:

Tarragone est une importante ville de Catalogne, ayant une population de 130.670 habitants. Le boom industriel des années 60 a représenté une croissance démographique extraordinaire et en même temps, Tarragone est devenue une destination touristique de premier ordre grâce à sa côte et à l'importance de son ensemble monumental.

Il s'agit d'un projet du Conseil Scolaire Municipal qui s'encadre dans le développement du projet Agenda 21 d'éducation environnementale et de participation.

Ont participé à l'Assemblée des élèves de 5^e et 6^e du cycle d'éducation primaire de 8 centres publics et 4 centres concertés de Tarragone.

Évaluation:

Lors de cette Assemblée à laquelle ont participé plus de mille élèves, il a été annoncé la création du conseil Municipal des enfants de Tarragone. Ce Conseil désire créer un organe représentatif des enfants où pourront être débattues les idées des enfants de la ville, qui sera à la fois un espace où l'on apprendra à participer et où les enfants auront l'occasion de jouer un rôle actif dans la ville.

L'évaluation de l'Assemblée est très positive parce que celle-ci donne de la continuité et un sens à tout le travail réalisé pendant l'année scolaire en ce qui concerne l'Agenda 21 scolaire et désire devenir, année après année, un espace de rencontre et de mise en commun des expériences vécues par les enfants de la ville.

- **Agenda 21 Scolaire de Vitoria-gasteiz (Espagne)** : <http://bcnweb13.bcn.es:81/NASApp/eduportal/pubPortadaAc.do> (accès sur inscription)

Motivations et résumé :

Pendant l'année 2001-2002, le Centre des Etudes Environnementales (CEA) de la Mairie de Vitoria-Gasteiz a lancé l'activité appelée Agenda 21 Scolaire. Cette activité a consisté en différents ateliers et activités participatives adressées aux élèves du 2^e et 3^e cycles d'éducation primaire des centres éducatifs de Vitoria-Gasteiz. Cette activité a cherché à intéresser les centres et à diriger leurs apports dans chacun de ces thèmes.

Pendant l'année 2002-2003, des contacts ont été pris entre la mairie et le CEIDA du Gouvernement Basque afin d'unir leurs efforts dans le cadre du projet d'Agenda 21 Scolaire impulsé par les Départements Environnement et Education du Gouvernement Basque. L'Agenda 21 Scolaire est un engagement de la communauté éducative de travailler pour la qualité environnementale et la durabilité du centre éducatif et de son environnement. L'objectif de l'Agenda 21 Scolaire est d'améliorer les rapports être humain- société-environnement et d'arriver à ce que les citoyens soient compétents et responsables, désirent intervenir individuellement et collectivement pour l'obtention et le maintien d'un équilibre dynamique entre qualité de vie et qualité de l'environnement. A cet effet, nous travaillons dans trois domaines principaux : gestion durable de l'environnement scolaire, innovation au point de vue matières et participation communautaire.

Pendant l'année 2003-2004, trois centres éducatifs de Vitoria-Gasteiz ont lancé leurs processus respectifs d'Agenda 21 Scolaire sur le thème central des résidus et du recyclage. Pendant l'année 2004-2005, le thème central a été l'énergie. Pour l'année 2005-2006, le thème choisi est la mobilité urbaine durable.

Objectifs:

L'objectif général est le suivant:

- Améliorer les rapports être humain-société-environnement et arriver à ce que les citoyens soient compétents et responsables, désireux d'intervenir individuellement et collectivement en ce qui concerne l'obtention ou le maintien d'un équilibre dynamique entre la qualité de vie et la qualité de l'environnement.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Atteindre une gestion durable permanente de l'environnement scolaire.
- Innover le curriculum scolaire en introduisant des techniques de diagnostic.
- Promouvoir la participation à la gestion de l'environnement scolaire en y incluant toute la communauté (élèves, parents, professeurs, personnel non enseignant, etc.)

Méthode :

Avant le commencement des cours, les centres désireux de s'unir au projet d'Agenda 21 Scolaire déclarent leur intention de participer à ce projet. Les centres qui s'étaient déjà engagés lors des années précédentes se sont joints automatiquement au processus commencé chaque année. Chaque année, il est choisi un thème qui sera étudié dans tous les centres participants.

Les différentes phases de ce projet sont les suivantes :

- 1.- Réunion de coordination.
- 2.- Formation des professeurs.
- 3.- Diffusion du projet d'Agenda 21 Scolaire et élection d'un comité environnemental dans chaque centre.
- 4.- Réalisation du diagnostic scolaire, de l'environnement du centre, de l'environnement familial et d'autres domaines selon les cas : municipal, industriel, commercial, etc.
- 5.- Compilation des données.
- 6.- Sélection des indicateurs.
- 7.- Conclusions, suggestions et projets d'amélioration de chaque centre destinés à la communauté scolaire et à la mairie.
- 8.- Réunion d'un forum scolaire afin d'en tirer des conclusions, des suggestions et des projets convenus destinés à la mairie.
- 9.- Présentation des projets aux techniciens municipaux responsables du thème traité.
- 10.- Présentation de projets au maire de la ville et réponse de celui-ci.

Les ressources utilisées sont les suivantes :

- Ressources matérielles et humaines des centres éducatifs participants.
- Ressources matérielles et humaines du CEIDA (Centre des Etudes et des Recherches Environnementales) du Gouvernement Basque.
- Personnel technique du Centre des Etudes Environnementales de la Mairie de Vitoria-Gasteiz.
- Conseillers techniques engagés par la Mairie.
- Personnel technique des départements, responsables des thèmes traités dans l'Agenda 21 Scolaire.

Contexte social et urbain de l'action:

Le contexte social essentiel est la communauté éducative : élèves du cycle d'éducation primaire, secondaire, baccalauréat et cycles formatifs de formation professionnelle, parents, professeurs et personnel non enseignant des centres. L'espace urbain prévu englobe toutes les différentes facettes environnementales de la ville et en particulier les centres éducatifs et leur environnement immédiat.

Évaluation:

L'évaluation de l'expérience se base sur la participation, en trois ans, est passé de 3 à 11 centres éducatifs. D'après les prévisions du projet, le but est d'atteindre en 2006 un chiffre d'environ 30 centres éducatifs et en 2012 la totalité des centres de la ville, soit environ 65. De toutes façons, on considère que l'expérience est encore fraîche et que le rythme de sa croissance est bon.

Les points forts de l'expérience sont les suivants :

- Le soutien de l'initiative par le Gouvernement Basque.
- La volonté de participation de différents centres.
- Le soutien décidé de la Mairie de Vitoria-Gasteiz.

Les points faibles sont les suivants :

- La limitation du personnel destiné à ce projet au Gouvernement Basque et à la Mairie.
- L'absence de volonté de nombreux centres à participer à ce projet par suite d'un excès de travail.